



Bulletin de soutien

En 2014, rejoignez les Amis de la Terre !

Merci de compléter le bulletin ci-dessous et de nous le retourner accompagné de votre règlement au secrétariat national : *Les Amis de la Terre – 2B rue Jules Ferry – 93 100 Montreuil.*

Je soutiens les Amis de la Terre, par prélèvement automatique

Le plus simple : 1 € par semaine

Soit un prélèvement automatique de 13 € par trimestre.

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par Les Amis de la Terre. Je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande aux Amis de la Terre France. Association bénéficiaire : *Les Amis de la Terre France – 2B rue Jules Ferry – 93100 Montreuil*

Fait à :
Le :

Signature :

Veillez joindre à cette autorisation un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP)

Nom et adresse de l'établissement teneur du compte à débiter (à remplir impérativement) :

Agence :

N°: Rue :

Code postal :

Ville :

Important : *En optant pour le soutien régulier par prélèvement trimestriel à partir de 1 € par semaine, vous nous permettez de consacrer davantage de moyens à nos actions de terrain. Vous avez aussi la garantie de ne plus recevoir de relances, ce qui constitue des économies de papier et d'affranchissement - Autorisation de prélèvement - N° national d'émetteur : 449 672*

Je soutiens les Amis de la Terre, par un don ponctuel

- 30 euros 50 euros 75 euros
 Autre :euros

Je souhaite recevoir **La Baleine**, le journal trimestriel des Amis de la Terre, sous format électronique. Voici mon mail :.....@.....

Mes coordonnées :

NOM :.....Prénom

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Email :.....

Déduction d'impôts, profitez-en !

66 % de mon don et/ou de ma cotisation aux Amis de la Terre sont déductibles de mes impôts, dans la limite de 20 % de mes revenus. Les Amis de la Terre m'enverront un reçu fiscal au cours du premier trimestre de l'année suivante.

